

Janvier 2020

**LOT N° 3**  
**MENUISERIES BOIS INTERIEURES et EXTERIEURES.**

**GENERALITES.**

**1 - CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Le présent lot concerne la fourniture de la totalité de la main d'oeuvre, des matériaux, de l'équipement, des échafaudages, des accessoires, du transport, et toutes sujétions non explicitement mentionnées mais strictement nécessaires pour mener à bien jusqu'à l'achèvement complet et en stricte conformité avec les présentes spécifications et les indications des plans applicables, la fourniture et la pose de tous les ouvrages décrits pour la Réhabilitation du café du village et le logement attenant à CAPENDU

**2 - PRESCRIPTIONS GENERALES**

Les devis descriptifs constituant le présent document donnent des renseignements sur la nature, le nombre, les dimensions et l'emplacement des travaux à exécuter.

Les entrepreneurs prendront connaissance de l'ensemble des descriptifs de cette affaire.

Ces descriptions n'ont aucun caractère limitatif.

De ce fait, l'entrepreneur doit exécuter tous les travaux nécessaires à l'achèvement et à la bonne finition des ouvrages faisant l'objet de son marché.

L'entrepreneur, maître des techniques propres à son corps d'état, doit aviser par écrit le Maître d'oeuvre au plus tard à la remise de l'appel d'offres, de toutes réserves et remarques, quant aux prescriptions contenues dans le présent descriptif qui lui semblent incompatibles avec les règles de l'art et de la bonne construction. En conséquence, l'entrepreneur ne peut, sous aucun prétexte, prétendre à aucune augmentation ou indemnité en cas d'oubli ou d'omissions aux plans et devis descriptifs.

D'autre part, dans le cas d'une contradiction entre le devis descriptif et les règlements en vigueur, la priorité est donnée aux règlements que l'entrepreneur s'engage à observer même si elle correspond pour lui à une solution plus onéreuse que celle faisant l'objet de son marché.

**3 - TEXTES - REGLEMENTS - NORMES**

DTU 36.1 (NF P23-201-1) (novembre 2000) : Travaux de bâtiment - Menuiserie en bois - Partie 1 : Cahier des clauses techniques (Indice de classement : P23-201-1)

DTU 36.1 (NF P23-201-1/A1) (août 2002) : Travaux de bâtiment - Menuiserie en bois - Partie 1 : Cahier des clauses techniques - Amendement A1 (Indice de classement : P23-201-1/A1)

DTU 36.1 (NF P23-201-2) (novembre 2000) : Travaux de bâtiment - Menuiserie en bois - Partie 2 : Cahier des clauses spéciales (Indice de classement : P23-201-2)

DTU 36.1 (NF P23-201-2/A1) (août 2002) : Travaux de bâtiment - Menuiserie en bois - Partie 2 : Cahier des clauses spéciales - Amendement A1 (Indice de classement : P23-201-2/A1)

Les quincailleries seront de 1ère qualité, devront être certifiées à la marque NF.

\* Coffres à larder NF P n°26 414 et NF P 26301.

\* Anti-paniques NF EN 1125.

\* Ferme-portes NF EN 1154.

Les procès-verbaux NF et FEU seront impérativement à fournir avec les échantillons.

Les anti-paniques :

Elles seront à barre d'enfoncement, réversibles sans démontage, les modèles haut et bas seront équipés de cache-tringles. Elles seront réversibles sans démontage et répondent à la réglementation française par la marque ce et conforme à la norme EN 1125 et seront conçues avec anti pince doigts notamment.

La gamme comportera les modèles avec PV feu.

Janvier 2020

Les cylindres :

Ils seront de type européens, à clés réversibles brevetées (permettant ainsi le contrôle de leur reproduction), 10 à 36 goupilles multidirectionnelles minimum, finition inox.

Ils seront fournis avec :

\* bouclier d'entrée de clé en carbure de tungstène (pour les portes extérieures et zones sensibles).

\* Fonction "clé de secours" permettant l'ouverture de l'extérieur même lorsque qu'une clé est déjà introduite côté intérieur pour l'ensemble des portes.

Les matériels précités bénéficient d'une garantie décennale du fabricant.

Les ferme portes : Ils seront montés avec bras anti vandalisme.

Les modèles équipant les portes extérieures seront thermo-constants, la variation du temps de fermeture, quelle que soit la température ambiante (-25/+50) sera dans tous les cas garantie inférieure à 15 secondes. Fonction "frein à l'ouverture" afin d'éviter le risque d'arrachage du bras dû au vent.

Fonction "temporisation à la fermeture" pour un confort de circulation.

Pour les portes intérieures, il sera prévu la fonction "temporisation à la fermeture" avec bras à glissière ou bandeau linéaire avec sélecteur intégré pour les portes à 2 vantaux.

Leurs caractéristiques (force et aptitude au feu) seront adaptées en fonction de celles des blocs-portes.

Décor par capots interchangeable.(conformes à la norme EN 1154

Les garnitures de portes et accessoires :

Les ensembles standards seront en inox satiné, ensemble complet béquilles et plaques ou rosaces armées avec tige de 7mm et vis l'ergonomie des béquilles standard

Les butoirs seront en aluminium anodisé avec amortisseur en élastimore fixation invisible.

#### **4 - REGLES D'EXECUTION**

L'exécution des ouvrages devra se faire dans les conditions précisées aux documents contractuels de référence visées ci-avant.

Sur les parements vus, les têtes de pointes et de chevilles métalliques doivent être chassées à une profondeur d'au moins 1 mm.

Sauf spécifications contraires ci-après pour les ouvrages vitrés, les vitrages simples ou multi vitrages seront posés par parclozes.

Celles-ci doivent être spécialement étudiées en vue de faciliter leur mise en place et leur dépose. Elles doivent être fixées par vis inoxydables ou protégées contre l'oxydation ou par clippage inoxydable.

Les parclozes seront toujours de même nature et présentation que les menuiseries sur lesquelles elles seront à poser.

Les parties mobiles, vantaux, etc., des menuiseries devront se mouvoir sans difficultés et joindre entre elles ou avec les parties, dormants, etc. L'entrepreneur devra tenir compte de l'épaisseur des couches de peinture devant être appliquées sur les menuiseries.

Pour la livraison des ouvrages (réception), l'entrepreneur devra vérifier le fonctionnement et la manoeuvre de toutes les parties mobiles, quincailleries et éléments de ferrage, afin de garantir la fermeture et l'ouverture parfaite de tous les ouvrants.

##### **4.1 ELEMENTS MODELES**

Pour tous les ouvrages dont le nombre d'éléments de même type ou de même principe est relativement important, le maître d'oeuvre aura la faculté de demander à l'entrepreneur la mise en place d'un élément à titre de modèle.

La fabrication de la série ne devra en aucun cas commencer avant approbation par le maître d'oeuvre de l'élément modèle.

##### **4.2 POSE ET FIXATIONS**

Les ouvrages seront posés avec la plus grande exactitude à leur emplacement exact. Toutes les précautions nécessaires à la pose et au calage des différents éléments seront à prendre par l'entrepreneur pour leur assurer un aplomb, un alignement et un niveau correct.

Les ouvrages seront calés et fixés avec soin, de manière à ne pas pouvoir se déplacer pendant l'exécution des fixations.

**CCTP LOT 3 – MENUISERIES BOIS INTERIEURES et EXTERIEURES**

Janvier 2020

Au sujet de ces fixations, il est spécifié que :

- dans le cas de douilles ou autres à incorporer au coulage du béton, l'entrepreneur du présent lot devra prendre tous accords à ce sujet avec l'entrepreneur de gros oeuvre
- dans le cas de parements de gros oeuvre restant apparents sans enduit, aucune patte de fixation ou autre apparente ne pourra être admise pour ces parements
- le mode de fixation proposé par l'entrepreneur ne devra en aucun cas entraîner des prestations supplémentaires pour les autres corps d'état
- en aucun cas l'entrepreneur du présent lot ne sera fondé à demander un supplément de prix par suite de tel ou tel principe de fixation qu'il n'aurait pas prévu.

En tout état de cause, les principes de fixation envisagés par l'entrepreneur devront être soumis au maître d'oeuvre pour approbation, et ce dernier pourra demander à l'entrepreneur toutes modifications qu'il jugera nécessaires.

#### **4.3 HABILLAGES, COUVRE-JOINTS**

Les prestations à la charge du présent lot comprendront implicitement la fourniture et la pose de tous habillages et couvre-joints nécessaires pour réaliser une présentation et un aspect parfaits.  
Ces éléments seront toujours de même nature et aspect que les menuiseries au droit desquelles ils sont disposés.

#### **4.4 PROTECTION, NETTOYAGES OUVRAGES FINIS**

##### **4.4.1 PROTECTION DES OUVRAGES FINIS**

Tous les ouvrages du présent lot qui sont susceptibles d'être dégradés ou détériorés, devront être protégés jusqu'à la réception.

Cette protection pourra être constituée, soit par des bandes adhésives, soit par un film plastique, soit par un vernis, soit par tout autre moyen efficace.

Pour la réception, cette protection devra être complètement et soigneusement enlevée par le présent lot.

Tous les angles vifs et arêtes des ouvrages en bois tels que huisseries, bâtis, etc., devront être protégés pendant la durée du chantier par des baguettes ou autres procédés efficaces.

##### **4.4.2 NETTOYAGE DE MISE EN SERVICE**

Les nettoyages de mise en service pour la réception des ouvrages du présent lot seront aux frais du présent lot.

Pour la réception, l'entrepreneur aura à effectuer :

- le nettoyage aux 2 faces de toutes ses menuiseries et accessoires
- le nettoyage et lavage parfait aux 2 faces des vitrages de toutes ses menuiseries, dans le cas où la vitrerie fait partie du présent lot
- l'enlèvement de tous les déchets en provenance de ces nettoyages.
- Ces nettoyages devront faire disparaître toutes les traces, projections et taches de plâtre, de mortier, de peinture, etc., tous les résidus des films de protection, etc...

#### **4.3 PAREMENTS STRATIFIES, LAMIFIES, REPLAQUE**

Les ouvrages en stratifié, lamifié, placages, etc., devront dans tous les cas présenter une finition absolument parfaite.

Les coupes, ajustages, joints, etc., devront être très soigneusement réalisés et proprement finis.

Aucune éraflure du matériau ne sera admise, aucune rayure ou autre défaut sur les parements vus ne sera toléré.

Tous les parements revêtus en stratifié, lamifié, placage, devront être garantis par l'entrepreneur contre les déformations, si minimales soient-elles.

Il appartiendra donc à l'entrepreneur de prendre toutes dispositions utiles à cet effet lors de la fabrication, par le choix du matériau support et du type de colle conforme aux normes, par la mise en place de revêtements dits de contre-balancement, etc.

Pour assurer une finition très soignée, les ajustages des revêtements aux angles et arêtes vives, seront réalisés à joints vifs, les revêtements étant chanfreinés pour que l'épaisseur du matériau ne soit pas visible.

#### **4.4 ACCESSOIRES DE MANŒUVRE**

Le présent lot aura à livrer au maître d'ouvrage toutes les clefs et accessoires de manoeuvre nécessaires pour l'utilisation normale des menuiseries, notamment :

- les clefs pour les serrures
- les clefs à carré pour les batteuses
- etc.

Nombre de clefs à fournir : pour toutes les serrures, il sera, sauf spécifications contraires ci-après, à fournir 3

Janvier 2020

clefs.

L'entrepreneur du présent lot restera responsable de toutes ces clefs jusqu'à la réception des travaux.

#### **4.4.1 COMBINAISONS DE SERRURES**

C'est l'entrepreneur du présent lot qui aura à sa charge la mise au point de la combinaison de serrures.

Dans ce but, l'entrepreneur établira un organigramme en temps voulu avec le maître d'ouvrage.

C'est également le menuisier intérieur qui a la charge de coordonner avec l'aide des différents entrepreneurs intéressés, les commandes des serrures fonctionnant sur passe.

#### **4.4.2 ARTICLES DE FERRAGE, QUINCAILLERIE**

Tous les articles entrant dans le cadre du label devront être poinçonnés ou estampillés NF-SNFQ ou SNFQ. Les articles de ferrage et de quincaillerie s'entendent fournis et posés, compris :

- les entailles nécessaires dans le bois, les trous nécessaires pour scellement
- la fourniture et pose des vis et autres pièces de fixation
- les scellements pour les pièces à sceller.

Les dimensions et la force des articles de ferrage et de quincaillerie devront toujours être adaptées aux dimensions et poids des ouvrages considérés, ainsi qu'à leur usage.

Toutes les serrures, batteuses, verrous et autres articles à gâche, comprendront toujours la ou les gâches

### **5 - COMPTE PRORATA**

L'entrepreneur du lot Gros Œuvre sera le gestionnaire du compte prorata.

La définition du compte prorata est précisée au C.C.A.P et au CCTP lot 0 Prescriptions communes.

Dans la répartition du compte prorata, l'action du maître d'oeuvre se limite à jouer le rôle d'amiable compositeur, dans le cas où les entrepreneurs lui demanderaient de faciliter le règlement d'un différent qui se serait élevé entre eux.

Les décomptes généraux définitifs des entreprises ne seront acceptés par le maître d'oeuvre qu'après délivrance d'un quitus attestant du règlement du compte prorata, par le gestionnaire du dit compte.

Janvier 2020

## **DESCRIPTION DES OUVRAGES**

Une visite du site est FORTEMENT RECOMMANDEE. S'il souhaite visiter les lieux, l'entrepreneur devra se présenter à une **VISITE LIBRE, COMMUNE et UNIQUE programmée le mercredi 29 janvier 2020 de 9h à 12h.**

Aucune autre date de rendez-vous ne sera acceptée par le MO.

## **MENUISERIES BOIS EXTERIEURES**

### **3.01 - MENUISERIES EXTERIEURES ISOLANTE BOIS**

Menuiseries extérieures isolante en bois à vitrage petits bois, réalisées en bois massif, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges, recouvrements, etc., nécessaires. Assemblages en coupes d'onglet aux angles des dormants et ouvrants, en coupe droite avec embrèvement pour meneaux et traverses, avec équerres d'assemblage. Ossature de renfort en fonction des dimensions de l'ouvrage.

Joints d'étanchéité à double portée, joints de battement périphériques, et tous autres joints nécessaires en fonction des conditions rencontrées. Etanchéité sur 3 côtés par double battement et joints EPDM. Double étanchéité en partie basse par profilé de seuil, rejet d'eau et joint brosse.

Tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur, et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur.

Parcloles bois fixées par clous ou collées.

Toutes pièces de ferrage et de manoeuvre nécessaires.

Visserie et petites pièces accessoires toujours en inox.

Ressaut de 2cm maxi au niveau du seuil pour accessibilité PMR sur les portes d'entrée.

**Pose en tunnel dans embrasure des murs en pierre.**

La dépose et l'évacuation des menuiseries existantes sont prévues au lot GO qui réalisera en concertation avec le présent lot les feuillures et appuis nécessaires à la pose des nouvelles menuiseries.

#### Vitrage :

- Type de vitrage : double vitrage transparent SP10/16/44.2 ou 44.2/16/44.2 à faible émissivité avec remplissage ARGON, coef **Uw < 1.9 W/m²°C**
  - Menuiseries sans occultation au RdC : **vitrage extérieur protecteur à l'effraction** pour protection à la personne et aux biens, et **vitrage intérieur feuilleté** pour protection à la personne.
- Menuiseries avec volets persiennes bois sur R+1 : **vitrage intérieur et extérieur feuilleté** pour protection à la personne.

#### Composition de l'ouvrage :

- Ensemble à peindre par le lot Peinture
- Fourniture et pose de grilles d'amené d'air autoréglables 30m³/h, caractéristique et nombre suivant plans BET fluides. (8 unités en RdC + 5 unités en R+1 dont 1 dans la menuiserie alu existante du salon)
- Quincaillerie au choix de l'architecte.
- Barre anti-panique sur porte issue de secours du sous-sol

CCTP LOT 3 – MENUISERIES BOIS INTERIEURES et EXTERIEURES

Janvier 2020

- Calepinage des petits bois selon plans de détail architecte
- Serrure 3 points avec cylindre européen selon ORGANIGRAMME de la ville de CAPENDU (A définir avec le MO) pour l'ensemble Me 03 et 04

*Nota : La hauteur de la pièce basse de la menuiserie sera à adapter pour respecter la hauteur de protection contre les chutes de 90 cm*

Localisation et dimensions: Voir carnet de détail architecte joint au DCE

ME 01 : Fenêtres à petits bois sur café et cuisine en façade Est (5 unités)

Fenêtres sur logement (5 unités)

2 ouvrants toute hauteur de 0.50 m x 2.00 m ht , pose en tunnel dans l'embrasure du mur en pierre

Dim = 1.00 x 2.00 m ht

ME 02 : Fenêtres à petits bois sur café en façade Sud (2 unités)

2 ouvrants de 0.60 m x 1.60 m ht + imposte fixe de 0.67 m ht, pose en tunnel dans l'embrasure du mur en pierre

Dim = 1.20 x 2.50 m ht

ME 03 : Porte sur sous-sol

1 ouvrant de 0.90 m (1 UP de passage) – vantail en bois avec partie pleine en allège de 0.15 m ht + partie haute vitrée avec petits bois

Y compris barre anti-panique

Dim = 1.00 x 1.80 m ht

ME 04 : Ensemble menuisé bois sur entrée principale composé de :

1 porte à 2 vantaux égaux de 3 UP (1,80 m de large) + 1 partie latérale fixe de 1.0 m de large x 2.20 m de hauteur + imposte vitrée fixe de 0.70 m de hauteur + imposte pleine en bois recoupée en 3 parties, compris modénature sur panneaux pleins, sur 25 cm de hauteur

La partie pleine centrale devra intégrer une grille à fournir par le présent lot en concertation avec le lot 9 PLOMBERIE.

Dim = 3.00 x 3.15 m ht

### **3.02 VOLETS PERSIENNES BOIS**

Fourniture et pose de volets type persiennes repliables en bois massif (2 x 2 vantaux) composé de lames verticales assemblées par des broches aluminium traversant chaque panneau et rivetés sur des paumelles en acier zingué ou inox

Fixation du volet sur partie dormante en bois massif de la menuiserie

Compris toute quincaillerie nécessaire tel arrêt sur appui de fenêtre et en linteau, dispositif de manœuvre et autres pièces spéciales.

Essence : sapin du Nord – lames de 23 mm d'épaisseur minimum

Traitement classe 2 traité fongicide, insecticide et antitermites

Finition à peindre par le lot 6 PEINTURE

Dimensions = 1.0 x 2.00 m ht

Localisation : Sur 5 menuiseries neuves en bois du logement en R+1

### **3.03 REVISION ENSEMBLE MENUISE ALU EXISTANT**

L'entreprise prévoira une révision générale de la menuiserie coulissante aluminium existante et son volet

Janvier 2020

roulant avec si nécessaire :

- Remplacement des joints
- Mise en jeu
- Réglage ou remplacement des accessoires, taquets, coulisses, commande électrique du VR et autres organes
- Intégration d'une grille d'entrée d'air
- Etc

Localisation : Façade Sud – sur salon du R+1

### **MENUISERIES BOIS INTERIEURES**

#### **3.04 PORTE DE DISTRIBUTION INTERIEURE A AME PLEINE**

Bloc-porte en bois, à âme pleine à 1 vantail hauteur 2.04 m constitués par :

- Huisserie en bois dur exotique à recouvrement pour cloisons en plaques de plâtre 72/48 (cloisons neuves) ou cloison maçonnée de 10 cm (cloisons existantes)
- Vantail à âme pleine épaisseur 40 mm
- Affaiblissement acoustique – **Rw+c = 30 dB** cas général, vis à vis des circulations
- Joints et seuils acoustiques
- Ferrage par 3 paumelles acier de 140 mm.
- Serrure à larder 1 point avec cylindre européen selon ORGANIGRAMME de la ville de CAPENDU (A définir avec le MO)
- Ensemble de béquille double sur rosace ronde, en inox brossé au choix de l'architecte.
- Butoir de porte assorti.
- Poignée de rappel pour porte de sanitaire PMR.
- Finition au lot peinture, menuiseries prépeintes.

Menuiseries amenées à pied d'oeuvre pour pose par le lot plâtrerie dans les cloisons légères ou GO dans les cloisons maçonnées.

Dimensions :	RdC :	Portes pleines 0.90 x 2.04 m ht pour :
		- accès au sas cage d'escalier du logement, - WC PMR
	R+1 :	Portes pleines 0.80 x 2.04 m ht pour :
		- SdB depuis hall - Hall sur dégagement nuit - Chambre 1 et 2
		Portes pleines 0.70 x 2.04 m ht pour :
		- placard CE dans la SdB
	R+2 :	Portes pleines 0.80 x 2.04 m ht pour :
		- accès combles

#### **3.05 PORTE INTERIEURE A GALANDAGE**

Fourniture et pose d'un bloc porte simple action à un vantail coulissant – largeur 90 cm

- Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur, parements à peindre
- Porte suspendue Mécanisme de coulisse en partie haute uniquement
- Bec de cane à condamnation avec décondamnation extérieure

CCTP LOT 3 – MENUISERIES BOIS INTERIEURES et EXTERIEURES

Janvier 2020

- Poignée de tirage double sur plaques, spécifiques aux portes à galandage
- Arrêt de porte mural

Porte à intégrer dans une cloison de 98/48 - Menuiserie amenée à pied d'oeuvre pour pose par le lot PLATRERIE

Localisation : Entre office et dégagement sur sas cage d'escalier

### **3.06 BLOC PORTE CF 1/2h VA ET VIENT AVEC OCULUS**

Bloc-porte en bois à 1 vantail, hauteur 2.04 m constitués par :

- Huisserie en bois dur exotique à recouvrement pour cloisons existantes maçonnerie de 100 mm
- Vantail épaisseur nécessaire pour CF.
- Joints thermogonflants en feuille.
- 1 oculus rectangulaire de 25x25 cm en partie haute
- Ferrage par 3 paumelles acier de 140 mm.
- Y compris **Protection et plaques de propreté sur les 2 faces**, protection teintée dans la masse, coloris au choix de l'architecte, ainsi que les chants par mise en oeuvre de plaque de propreté avec pliage en U, hauteur 80 cm mini, de type DECOCHOC ou techniquement équivalente.  
Matériaux de qualité M1.
- Finition au lot peinture, menuiseries prépeintes.
- Menuiseries **CF 1/2H** à va et vient avec PV d'essai.

Menuiseries amenées à pied d'oeuvre pour pose par le lot GO

Dimensions : 0.90 x 2.04 m ht

Localisation : Entre office et salle du café – 2 unités

### **3.07 BLOC PORTE CF ½ h**

Bloc-porte en bois à 1 vantail, hauteur 2.04 m constitué par :

- Huisserie en bois dur exotique à recouvrement pour cloison créées en brique de 15 cm enduites
- Vantail épaisseur nécessaire pour CF.
- Joints thermogonflants en feuille.
- **Barre anti panique** pour accès sous-sol depuis le RdC
- **Ferme porte** sur chaque porte
- Ferrage par 3 paumelles acier de 140 mm.
- Serrure à larder 1 point avec cylindre européen selon ORGANIGRAMME de la ville de CAPENDU (A définir avec le MO)
- Finition au lot peinture, menuiseries prépeintes.
- Menuiseries **CF 1/2H** avec PV d'essai.
- Ensemble de béquille double sur rosace ronde, en inox brossé au choix de l'architecte

Menuiseries amenées à pied d'oeuvre pour pose par le lot GO

Cette porte devra disposée d'un PV attestant de sa résistance au feu, ou d'une attestation de fabrication du menuisier selon les références normatives.

Dimensions et Localisation:

0.73 x 2.04 m ht: pour accès au sous-sol depuis cage d'escalier du RdC

0.93 x 2.04 m ht pour local technique + rangement au sous-sol



Janvier 2020

### **3.08 PLINTHES BOIS**

Fourniture et pose de plinthes droites en médium de 13mm d'épaisseur, hauteur 70mm, fixation par double encollage néoprène et pointes acier, assemblage des éléments par rainures et languettes collées.

Coupes d'onglets pour angles saillants et rentrants.

Compris toutes sujétions de coupes et d'adaptation

Compris ponctuellement raccord avec anciennes plinthes bois déposées par le lot GO dans les pièces où les plinthes existantes sont conservées (contre ouverture bouchée ch 02 coté salon, dans hall...)

Coordination :

Les plinthes seront fournies au lot peinture avant pose pour mise en colorie suivant choix architecte.

Coordination avec le lot peinture.

Coordination avec le lot GO pour récupération de quelques mètres de plinthes existantes déposées en vue des raccords à faire sur le logement.

Localisation :	RdC :	En périphérie de l'ensemble des locaux (sauf zones faïencées)
	Sous-sol :	Contre doublage du rangement/local technique côté salle
	R+1 :	En périphérie du WC et de son dégagement Sur cellier Contre cloisons neuves et existantes bureau/chambre 01- 02- 03/ dégagement nuit (dépose des plinthes existantes prévues au lot GO) pour homogénéité sur la pièce. Contre doublage neuf dans salon.

### **3.09 MOBILIER BAR**

*Nota : Le bar existant et l'estrade seront entièrement déposés et évacués par le lot GO.*

#### **3.09.01 BAR**

La prestation comprend la fabrication, l'assemblage et la pose du nouveau bar composé de 3 matériaux selon le plan de détail joint :

- une ossature support en bois massif. Cette ossature sera entièrement masquée coté salle. Elle permettra de fixer les panneaux d'habillage des joues et jupe et de supporter le plan de travail en granit.
- des panneaux d'habillage de la face avant en bois 3 plis  
Epaisseur total du panneau = 35 mm minimum  
Panneau hêtre avec des plis orientés verticalement Multiligne à âme résineux type Epicéa et faces Hêtre type Baubuche Multiligne  
Collage phénolique type D4  
Faces poncées et calibrées pour un rendu esthétique régulier (Pas de gros nœuds ou trous)



Ces panneaux seront traités par vitrification par le présent lot pour assurer leur pérennité.

Hauteur sous bar = 1.0 m

CCTP LOT 3 – MENUISERIES BOIS INTERIEURES et EXTERIEURES

Janvier 2020

Longueur totale = 4.80 m.

Calepinage des joints de raccord entre panneaux à convenir avec l'architecte

- des panneaux d'habillage sur les 2 extrémités en tôle brute ep 5 mm revêtues d'un verniss marin dû par le présent lot.  
Cette tôle ne devra présenter aucune trace dûe à des soudures.  
On privilégiera des fixations mécaniques sur l'ossature bois par un assemblage de plusieurs tôles pliées aux extrémités  
Calepinage précis des joints de raccord entre panneaux à convenir avec l'architecte  
Hauteur = 70 cm  
Longueur totale =
  - 1.20 m coté entrée (Assemblage de 2 plaques)
  - 1.80 m coté sanitaire au droit de la zone PMR compris retour sur joues latérales (Assemblage de 4 plaques)
- une plinthe de 10 cm de hauteur en inox sur toute la périphérie du bar
- un plan de travail en granit noir
  - Dimensions du plan de travail (ht +85 cm) :
    - Epaisseur courante = 20 mm
    - Largeur = 75 cm
    - Longueur totale = 1.20 + 4.80 + 1.80 mCompris **joue latérale** ht 85 cm (sans plinthe) côté entrée avec assemblage d'angle entre partie horizontale et verticale en coupe à l'onglet  
Compris **cuve intégrée** format 90x60 **et égouttoir** par 5 rainures dans le granit (élément massif)  
Nota : Robinetterie HORS LOT (lot PLOMBERIE)  
Compris **3 réservations** de dimensions à convenir avec l'exploitant selon type de matériel pour tireuses de bières  
Compris **zone en surépaisseur pour PMR** sur 1.80 ml pour respecter les hauteurs réglementaires (+80 cm dessus maxi / +70 cm dessous mini)

Plan de travail fixé sur ossature bois du meuble

- Dimension du bar (ht +115 cm) :
  - Epaisseur courante = 20 mm
  - Largeur = 45 cm
  - Longueur totale = 4.80 m

Plan de travail fixé sur panneaux en 3 plis formant jupe du meuble + ajout de 5 pieds inox Ø80 mm en renfort répartis sur les 4.80 ml

*NOTA : Budgéter 5 000 € HT pour la fourniture et pose des éléments en granit.*

- Aménagement intérieur du meuble par plateau bas à + 3 cm du sol de l'estrade et étagère intermédiaire sur toute la longueur (7.8 ml), compris réservation si besoin pour matériel spécifique selon demandes de l'exploitant.  
Eléments en panneaux 3 plis d'épaisseur 19 mm avec traitement de vitrification dû par le présent lot.  
Prévoir cornière inox 50x50 mm pour protection de l'angle bas contre estrade

Ensemble posé avant réalisation du sol souple et plaqué contre l'estrade.

### **3.09.02 ARRIERE BAR**

La prestation comprend la fabrication, l'assemblage et la pose d'un habillage en granit des meubles réfrigérés fournis et posés par le lot 9 PLOMBERIE composé, selon le plan de détail joint, de :

- Un **plan de travail** en granit noir  
Dimensions du plan de travail (ht +90 cm) :
  - Epaisseur courante = 20 mm

Janvier 2020

Largeur = 56 cm  
Longueur totale = 4.80 m

- **2 joues latérales** en granit noir  
Epaisseur courante = 20 mm  
Largeur = 56 cm  
Hauteur = 90 cm (sans plinthe)

avec assemblage d'angle entre plan horizontal et verticales en coupe à l'onglet.

Ensemble posé sur l'estrade

Compris toutes sujétions de fixation en sol sur l'estrade bois et contre murs.

Concertation à avoir avec le lot 9 PLOMBERIE pour prise en compte des spécificités de ventilation ou autres des meubles.

NOTA : *Budgéter 1600 € HT pour la fourniture et pose des éléments en granit.*

### **3.09.03 ESTRADE**

La prestation comprend la fourniture et mise en œuvre d'une estrade en bois de 10 cm de hauteur au droit du bar composée de :

- Une ossature en bois type lambourdes de section et espacement conformes à l'usage attendu.  
*Nota : Les meubles réfrigérés seront posés SUR l'estrade.  
Le meuble bar sera lui plaqué contre l'estrade mais ne lui rapportera aucune charge.*
- Des plateaux en CTBX de 19 mm minimum support d'un revêtement antidérapant en PVC de type lès (réalisé par le lot 5 REVETEMENTS DE SOLS)
- Compris traitement de la tranche visible périphérique par tôle inox de 10 cm de hauteur + cornière inox de protection de l'angle aux passages

### **3.10 TABLETTE BOIS MASSIF**

Fourniture et pose d'une tablette en bois massif posée en allège des menuiseries bois au droit des murs en pierre très épais.

Localisation : Appuis fenêtres dans salle café sur menuiseries bois + office sur menuiseries bois (7 unités)  
Appuis 5 fenêtres dans logement du R+1 au droit des menuiseries bois remplacées (5 unités)

### **3.11 HABILLAGE BOIS EXTERIEUR**

Réalisation d'un habillage en bois massif, dito modénature existante, en tableaux et linteau autour de la menuiserie principale d'entrée du café sur environ 60 cm de large (= épaisseur du mur en pierre) suite au remplacement de l'ensemble menuisé qui sera posé au nu intérieur du mur épais de façade.

Rendu strictement identique au parement bois existant (épaisseur, encadrement, moulures, ...)

La prestation comprendra également la révision de l'encadrement existant et le remplacement de toutes les pièces défectueuses, en particulier en plinthe et soubassement



CCTP LOT 3 – MENUISERIES BOIS INTERIEURES et EXTERIEURES

Janvier 2020

Ensemble à peindre par le lot 6 PEINTURE

Localisation : En retours latéraux et sous face linteau de la nouvelle porte d'entrée principale

### **3.12 ORGANIGRAMME**

L'entrepreneur du présent lot qui aura à sa charge la mise au point de la combinaison de serrures sur les portes intérieures et extérieures. Dans ce but, cet entrepreneur établira un organigramme en temps voulu avec le maître d'ouvrage (3 niveaux minimum : passe général, passe partiel, locaux).

Chaque canon sera fourni avec 3 clefs à étiquettes pour repérage

Localisation : Ensemble des portes (portes extérieures RdC (1 unité existante) et sous-sol (1 unité créée sur espace vide + 1 sur grilles caillebotis (cf SERRURERIE)) + portes intérieures RdC (2 unités) et sous-sol (2 unités))

### **3.13 PLACARD COULISSANT**

Fourniture et pose de façades de placards à 4 vantaux coulissants selon la longueur, de type Kendoors de chez SOGAL ou similaire, fabriquées sur mesure de mur à mur et du sol au plafond sur 2.50 m ht  
Elles seront constituées de vantaux encadrés de profilés montants, traverses hautes et basses en acier galvanisé pré laqué.

Les remplissages seront composés :

- d'un panneau de particules d'épaisseur 10mm classé M1, revêtu d'une finition mélaminée.

Le guidage des vantaux sera assuré par des profilés à fixer sous l'imposte placo réalisée par le lot 4 PLATRERIE et au sol : rail haut et rail bas en acier galvanisé pré laqué.

Teinte rails et façades = blanc

L'assemblage des profilés sera assuré aux 4 angles par des connecteurs.

Les connecteurs bas recevront un mécanisme amovible, rétractable et télescopique avec roulette montée sur roulement à billes et crochets à clipper dans le rail bas, assurant le guidage et l'antidéraillement du vantail, les réglages en hauteur et l'aplomb des vantaux.

Les patins hauts permettront le guidage du vantail dans le rail haut.

### **AMENAGEMENTS INTERIEURS DE PLACARDS :**

Aménagements intérieurs de placards en bois constitués selon le cas par :

- Étagères, séparations verticales, le cas échéant.
- Aménagement 1/3 étagères et 2/3 penderies
- Supports des étagères par taquets nylon.
- Tringle penderie : en tube inox Ø 18 mm sur supports inox.

Aménagements intérieurs à réaliser suivant indications des plans architecte et souhaits du MO.

Dimensions et Localisation : Au R+1 :

L = 2.20 m x 2.50 ht dans chambre 01

L = 3.50 m x 2.50 ht dans chambre 03

### **3.14 REVISION PORTES EXISTANTES**

La prestation comprendra :

CCTP LOT 3 – MENUISERIES BOIS INTERIEURES et EXTERIEURES

Janvier 2020

- La révision des portes existantes conservées (réglage, jeux, détallonnage, etc..)
- Le remplacement si nécessaire des accessoires (poignée, butée de porte...) pour être homogène aux nouveaux équipements

Localisation : R+1 - Portes SdB / WC / Hall / Dégagement WC / porte déplacée sur dégagement nuit / cellier / bureau / chambre 03

### **3.15 EQUIPEMENTS DE CUISINE LOGEMENT**

La cuisine équipée existante est conservée. Elle sera révisée et remise en état.

Prévoir :

- une révision de l'ensemble et le remplacement des éventuelles pièces défectueuses (réglage des charnières des 8 portes sur éléments bas sous évier et sous plan de travail, réglage des coulisses des 2 tiroirs, etc..)
- remplacement de toutes les poignées de tirage pour être identiques (8 unités)
- remplacement des étagères intérieures en stratifié blanc
- dépose et remplacement du plan de travail (longueur = 2.50 ml avec découpe pour évier à encastrer et table de cuisson / longueur = 2.90 + 3.20 ml en angle) y compris joue latérale coté baie vitrée (longueur = 0.80 m) avec coupe en onglet à la jonction avec le plan horizontal  
Plan de travail stratifié type EGGER ou équivalent  
Teinte au choix de l'architecte dans la gamme complète du fabricant
- Dépose des plinthes céramiques plaquées contre le meuble et remplacement par des plinthes sur mesure en médium (A peindre par le lot 6 PEINTURE)

Localisation : R+1 – cuisine

### **3.16 VITRIFICATION PARQUET EXISTANT**

L'entreprise devra le nettoyage, le décapage et la vitrification en 3 couches du parquet existant dans le logement du R+1.

Y compris quelques réparations ponctuelles sur des zone abimées. (1 impact dans salon) et le remplacement ponctuel de quelques lames détériorées.

Localisation : Logement du R+1 – Salon / salle à manger  
Bureau  
Chambre 03